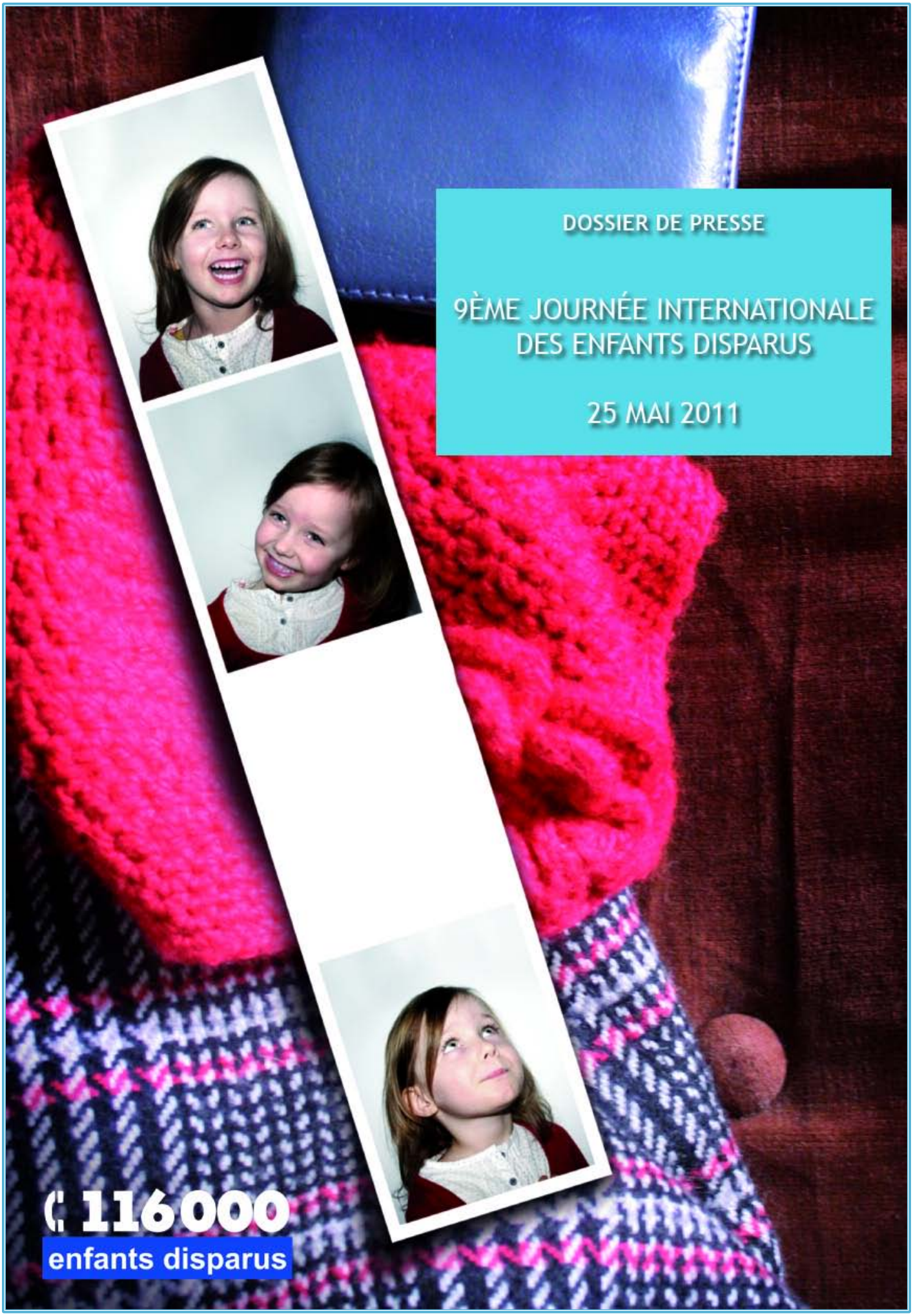
DOSSIER DE PRESSE
9ÈME JOURNÉE INTERNATIONALE
DES ENFANTS DISPARUS
25 MAI 2011
116000
enfants disparus

LE 116 000 EN PRATIQUE

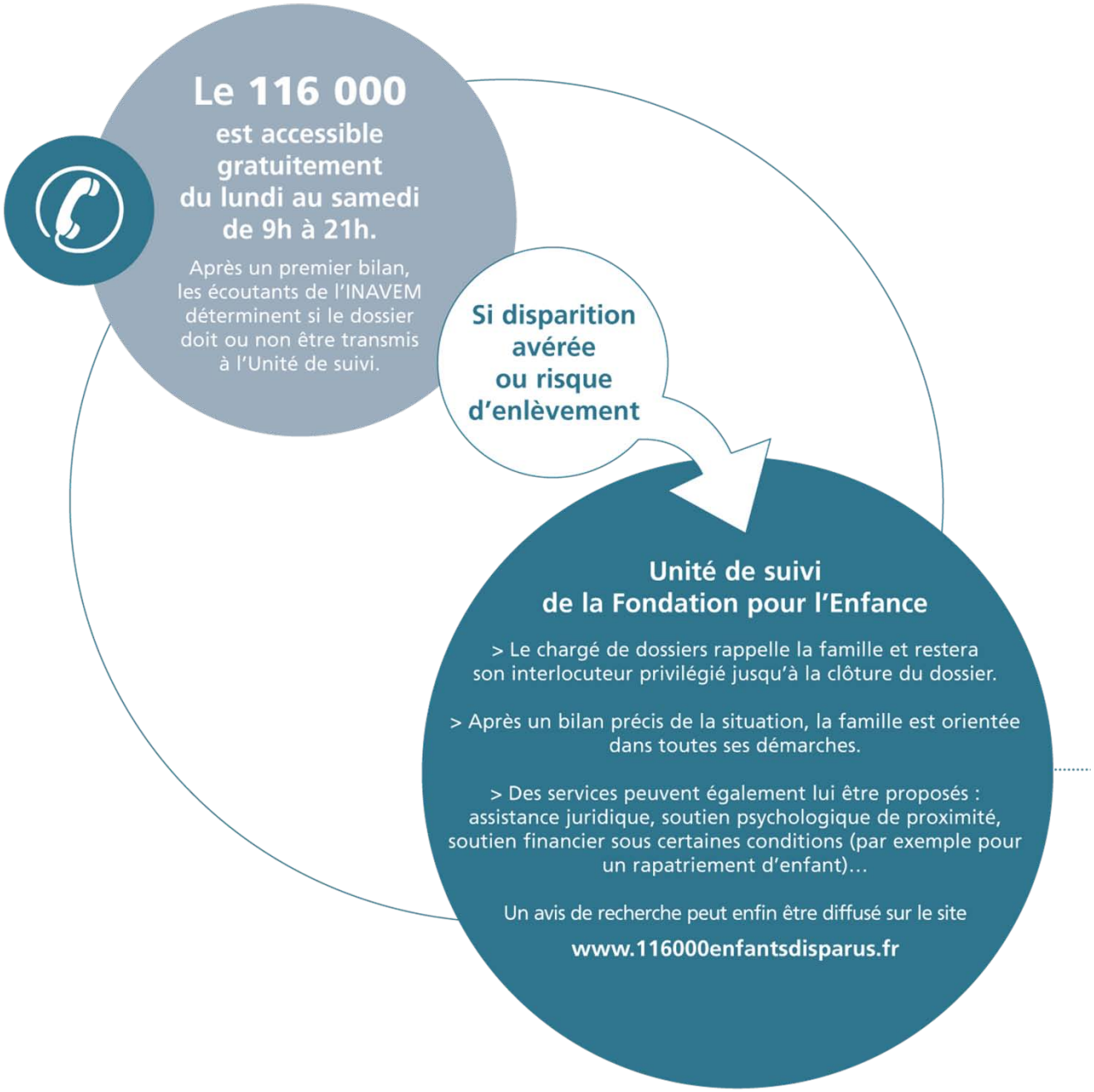

Communiqué de presse
19 mai 2011

Un enfant disparaît :
116 000 un numéro pour les familles

A l'occasion du 25 Mai 2011, **9e Journée internationale des enfants disparus,** la Fondation pour l'Enfance et l'INAVEM vous invitent à **retenir ce numéro gratuit le 116 000**, permettant d'avoir accès dans un premier temps à des **écoutants professionnels**, puis à un **référent unique** qui va accompagner la famille jusqu'au retour de l'enfant, en **partenariat avec les autorités et le relais des associations de proximité.**

Pour les 47 312 **fugues de mineurs**,
Pour les 359 **mineurs susceptibles d'être victimes d'un crime** ou d'un délit
Pour les 143 mineurs recherchés suite à une disparition particulièrement inquiétante en raison de leur état de santé,
Tous inscrit au Fichiers des personnes recherchées du Ministère de l'Intérieur,
Pour les 353 familles suivies par le Bureau de l'entraide civile et commerciale du ministère de la Justice suite à un **enlèvement parental,**
Pour les 328 familles suivies par les services du ministère des Affaires Etrangères et Européennes après des **séparations parentales mettant les enfants au cœur de ces conflits.**

Pour ces milliers de familles désemparées, un numéro unique le 116 0.0.0.

116 000 enfants disparus a reçu **7 527 appels**, dont 26 % avec un contenu réel, en 2010.

116 000 enfants disparus a ouvert **859 nouveaux dossiers** : dont **257 enlèvements parentaux, 194 fugues, 27 disparitions inquiétantes et 163 conseils de prévention.**

116 000 enfants disparus **premier numéro européen de téléphonie sociale,** est né sous l'impulsion de Missing Children Europe, fédération européenne pour les enfants disparus et sexuellement exploités, dont la Fondation pour l'Enfance est administrateur et qui compte aujourd'hui 24 ONG membres dans 16 pays de l'Union et en Suisse. Cette année, **Missing Children Europe fête ses 10 ans d'existence à Bruxelles.**

116 000 enfants disparus **invite la presse à communiquer largement en ce 25 mai, journée internationale pour les enfants disparus sur ce numéro de téléphone gratuit pour les familles dont l'enfant a disparu. Vous pouvez venir rencontrer les écoutants de la plate-forme téléphonique et les chargés de dossiers.**

Contacts Presse :
Olivia Mons - responsable communication, INAVEM - 06 15 51 18 43 - communication@inavem.org
Didier Chanal - directeur des missions sociales, Fondation pour l'Enfance - 06 75 96 07 16 - d.chanal@fondation-enfance.org

116 000 ENFANTS DISPARUS

Extrait du Rapport Annuel 2010

Qu'est-ce que le 116 000 Enfants Disparus ?

Le 116 000 est un numéro d'urgence **gratuit**, accessible **du lundi au samedi de 9h à 21h**, en France métropolitaine et dans les DOM.

« Avec le 116 000 Enfants Disparus, les familles confrontées à la disparition d'un enfant sont écoutées, soutenues et accompagnées. »

Le 116 000 Enfants Disparus, c'est :

- **Un numéro unique européen**, inauguré en France le 25 mai 2009 en remplacement du dispositif SOS Enfants Disparus ;
- **Un dispositif au service des familles** confrontées à la disparition d'un enfant ;
- **Un dispositif animé et coordonné par la Fondation pour l'Enfance** en partenariat avec l'INAVEM, qui assure la gestion de la plateforme téléphonique recevant tous les appels.

www.116000enfantsdisparus.fr
contact@116000enfantsdisparus.fr

116 000

Plateforme téléphonique INAVEM

> Évaluation de la demande
> Premiers conseils

Unité de suivi
Fondation pour l'Enfance

> Orientation dans les démarches à entreprendre
> Accompagnement des familles jusqu'au retour de l'enfant
> Aide et soutien à caractère social
> Diffusion d'avis de recherche

116 000 Enfants Disparus
Le dispositif en 2010

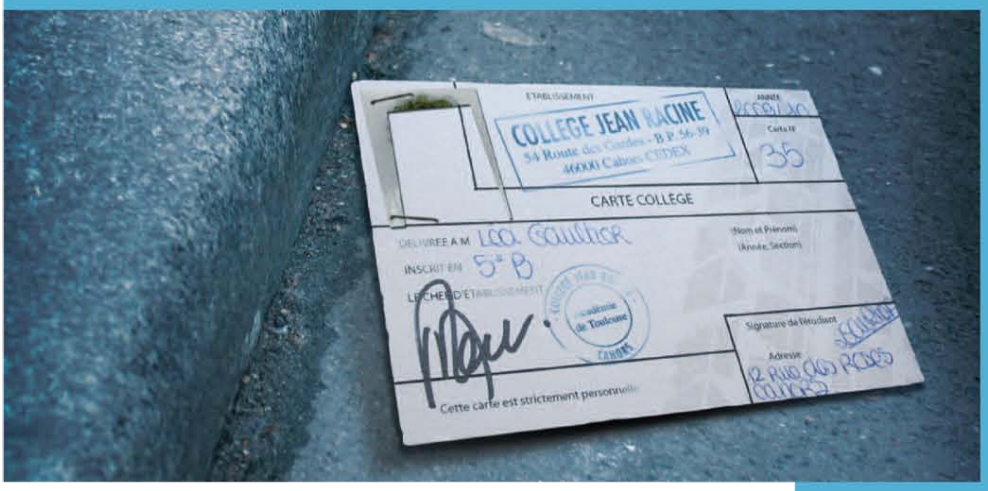

« Dès lors que la disparition est avérée, l'unité de suivi de la Fondation pour l'Enfance restera l'interlocuteur privilégié de la famille, jusqu'au retour de l'enfant ou clôture du dossier. »

AU CŒUR DES MISSIONS DU 116 000 : L'ÉCOUTE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

- Une fois l'appel traité par les écoutants et la disparition avérée, l'appelant est pris en charge par l'unité de suivi de la Fondation pour l'Enfance, qui lui propose **un référent unique** : le chargé de dossiers. L'accompagnement personnalisé se poursuit jusqu'au retour de l'enfant, résolution du conflit ou clôture du dossier.
- Les juristes de l'unité de suivi orientent également les familles **dans toutes leurs démarches administratives et juridiques**, et peuvent leur proposer un soutien psychologique de proximité.

UN TRAVAIL EN RÉSEAU

Les chargés de dossiers et juristes de l'unité de suivi du 116 000 travaillent **en lien permanent avec l'ensemble des acteurs impliqués** dans les procédures de recherche. Parmi eux, les correspondants d'aide aux victimes de la Police et de la Gendarmerie, mais aussi :

- L'Office central chargé de la répression des violences aux personnes (OCRVP)
- La délégation d'aide aux victimes du Ministère de l'Intérieur
- Le Bureau de l'entraide civile et commerciale internationale (Ministère de la Justice)
- La Direction des Français de l'étranger (Ministère des Affaires étrangères et européennes)
- Les magistrats, greffiers et avocats
- Les services sociaux
- Les associations européennes en charge du 116000 dans chaque pays

LE 116 000, C'EST AUSSI…

Fort de multiples compétences, le 116 000 Enfants Disparus est devenu un référent en matière de disparitions d'enfants, menant à ce titre de nombreuses missions complémentaires :

- **Former et sensibiliser les professionnels** : police, gendarmerie, travailleurs sociaux, avocats…
- **Diffuser les connaissances sur la problématique des disparitions d'enfants** : lobbying, travaux, publications…
- **Informer et faire connaître le 116 000** : outils de communication, campagnes de sensibilisation, développement en cours d'un guide des bonnes pratiques en matière d'enlèvements parentaux…

En 2010, **163 appels ont concerné des demandes de conseils en prévention**, le plus souvent liées à un risque d'enlèvement parental. Au contact direct des familles, mais aussi par la diffusion de plaquettes d'information et la formation de nombreux professionnels, le 116 000 Enfants Disparus contribue à la prévention des disparitions d'enfants.

Données et chiffres clés

859 dossiers ouverts en 2010, dont 30% concernaient des enlèvements parentaux

En 2010, le 116 000 Enfants Disparus a reçu **7 527 appels**. 26% des appels pris en charge présentaient un réel contenu, ayant abouti à l'ouverture effective de 689 dossiers. 170 dossiers ont également été ouverts suite à des demandes via le site internet du 116 000, soit au total 859 dossiers ouverts.

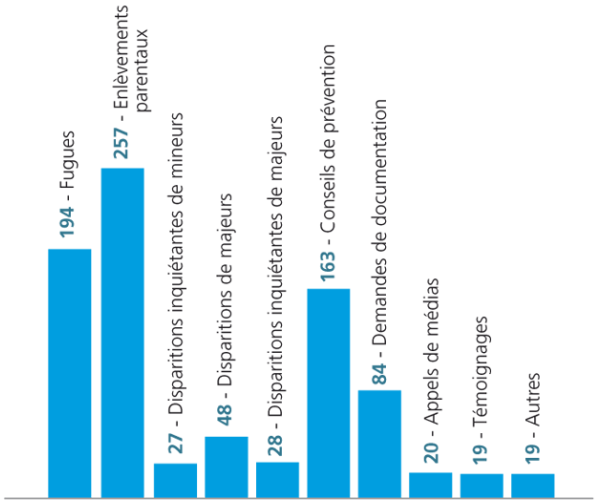

Les enlèvements parentaux

Les 257 dossiers ouverts en 2010 recouvrent des situations bien différentes et, plus encore que dans le cas d'une fugue, les parents ont un grand besoin d'être conseillés et soutenus dans leurs démarches, car ils se retrouvent confrontés à des questions juridiques relativement complexes. Dans ce genre de situations, l'intervention des chargés de dossiers permet souvent de faciliter le dépôt d'une plainte, de débloquer les situations ou d'accélérer les démarches.

Répartition catégorielle

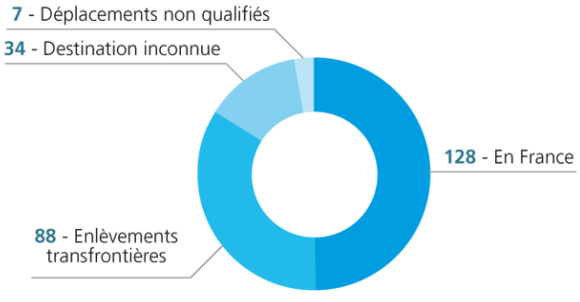

Âge des enfants

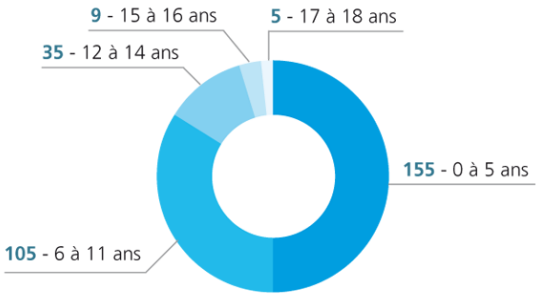

Les fugues

Sur les 194 dossiers ouverts en 2010, 164 ont été clos dans l'année. Si la plupart des enfants sont en effet rapidement retrouvés, les recherches peuvent durer jusqu'à plusieurs semaines et les chargés de dossiers permettent souvent d'accélérer les enquêtes.

Age et Sexe des fugueurs

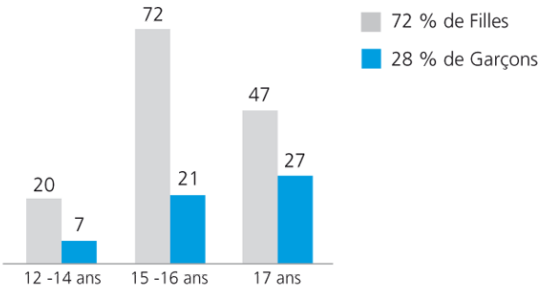

Raisons invoquées par les familles

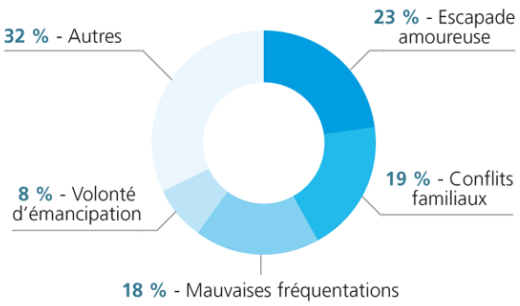

Les disparitions inquiétantes de mineurs

27 dossiers ont été ouverts en 2010, dont deux concernaient la disparition de fratries. Les enfants recherchés étaient de tous les âges, 41% ayant cependant moins de 11 ans. 22 de ces dossiers ont été clos dans l'année.

Les disparitions de majeurs

Le 116 000 peut ouvrir un dossier dès lors que le majeur disparu a moins de 25 ans et qu'il est toujours à la charge de ses parents. 48 disparitions répondant à ces critères ont été suivies en 2010, dont 20 présentaient un caractère inquiétant.

La prévention
au cœur des priorités

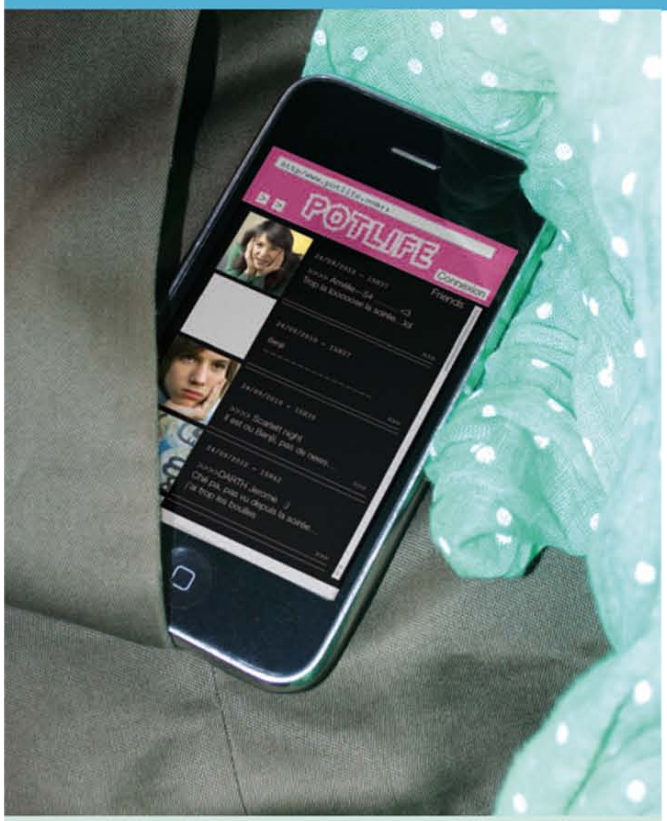

LE 116 000 EN EUROPE

Créé sous l'impulsion de **Missing Children Europe**, fédération européenne pour les enfants disparus et sexuellement exploités, le 116 000 est désormais **opérationnel dans 13 pays** de l'Union. La Commission européenne s'est engagée à tout mettre en œuvre pour que le dispositif soit rapidement opérationnel dans les 27 états membres.

Toutes les associations opérateurs du 116 000 dans leur pays travaillent aujourd'hui en réseau pour harmoniser les pratiques, partager les connaissances et agir avec toujours plus d'efficacité.

Le 116 000 en Europe, c'est aussi une plateforme dédiée :
www.hotline116000.eu

« Près de 20% des dossiers traités en 2010 concernaient des demandes de prévention »

Éviter qu'un enfant ne fugue ou ne récidive, se prémunir d'un risque d'enlèvement parental, ou encore apprendre à son enfant à tenir en échec toute tentative d'enlèvement : la prévention est le pivot d'une meilleure protection des enfants. Le 116 000 poursuit dans ce domaine 4 grands types d'action :

- **Informer et conseiller les familles** sur les règles de prudence à adopter, les démarches à entreprendre face à un risque d'enlèvement parental, les conseils et astuces à donner aux enfants…
- **Sensibiliser le grand public** par des messages auprès des médias, des campagnes d'affichage, des outils de communication…
- **Former les professionnels** : policiers, gendarmes, personnes préparant le diplôme d'état de médiateur familial…
- **Travailler avec les pouvoirs publics** à travers, par exemple, la mise en place d'un groupe de travail interministériel sur les enlèvements parentaux, qui débouchera fin 2011 sur la diffusion d'un guide pratique.

Pour plus d'informations et télécharger le Rapport annuel 2010 complet : **www.116000enfantsdisparus.fr**

FONDATION POUR L'ENFANCE
www.fondation-enfance.org

INAVEM
www.inavem.org

Un grand merci à tous nos partenaires et soutiens :

Ce document est réalisé par la Fondation pour l'Enfance
Photographies : Le Sourire en Prime
Rédaction : La Fondation pour l'Enfance - INAVEM
Conception et réalisation : Le Sourire en Prime

LES DISPARITIONS D'ENFANTS EN CHIFFRES

Les fugues : un phénomène en voie de banalisation ?

En 2010, le nombre total d'inscriptions au Fichier des personnes recherchées (FPR) du Ministère de l'Intérieur s'élevait à 58 932, soit une hausse de +0,03% par rapport à 2009. Parmi ces inscriptions, 47 312 concernaient des fugues, soit une augmentation sur un an de +1,5%. Mais si l'on se réfère au chiffre de 2005, soit 40 260 fugues, la multiplication devient frappante, avec une hausse de plus de 17 % en 5 ans. Le phénomène des fugues a donc tendance à se banaliser, d'autant que ces chiffres répertoriés par le Ministère de l'Intérieur ne prennent en compte que les fugues signalées aux autorités.

Disparitions inquiétantes : des chiffres moindres

On comptait en 2010 :

- 3 941 inscriptions au FPR concernant des personnes susceptibles d'être victime d'un crime ou d'un délit ;
- et **6 601 disparitions qualifiées d'inquiétantes** compte tenu de l'état de santé de la personne recherchée : dépressive, malade partie sans son traitement médical…

En outre, 710 inscriptions au FPR ont été effectuées dans le cadre d'une recherche dans l'intérêt des familles, relatives à des personnes majeures.

Le cas particulier des enlèvements parentaux

En matière d'enlèvements parentaux, plusieurs chiffres sont à comparer.

Les cas les plus compliqués sont généralement ceux où l'enfant a été emmené dans un pays étranger. A ce titre, les statistiques du Ministère de la Justice, et plus particulièrement du Bureau de l'Entraide Civile et Commerciale Internationale, autorité centrale chargée d'appliquer les conventions internationales en la matière, font état de **353 dossiers ouverts en 2010, auxquels s'ajoutent 49 dossiers « d'aide à la médiation familiale internationale »**. Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes a, pour sa part, ouvert **328 dossiers d'enlèvements parentaux internationaux** en 2010.

Au plan national, **les infractions de non représentation ou de soustraction d'enfant par ascendant ont entraîné en 2010 l'inscription de 368 mineurs au fichier des personnes recherchées**. Mais il est évident que les enlèvements parentaux sont bien plus nombreux. En effet, l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales indique, dans son bulletin annuel, que **26 951 délits relatifs à la garde de mineurs** ont été constatés en 2010 par les services de police et de gendarmerie.

Il est important de souligner que ces délits ont augmenté de 3,3% par rapport à 2009.

Il faut donc retenir que non seulement les enlèvements parentaux ont augmenté en 2010, mais que les chiffres disponibles ne reflètent, comme pour les fugues, qu'une partie du phénomène.

LE 116 000 EN EUROPE

Parce que des enlèvements d'enfants et des fugues se produisent tous les jours dans tous les pays de l'Union européenne, la fédération européenne pour les enfants disparus **Missing Children Europe** mobilise les acteurs européens à l'occasion du 25 mai 2011, Journée internationale pour les enfants disparus.

Cette année, le 25 mai revêt une importance particulière d'une part parce que Missing Children Europe célèbre sa 10ème année d'existence et d'autre part parce que la Commission européenne organise à Bruxelles une réunion visant à promouvoir la mise en place du 116000, le 25 mai 2011 étant la date limite pour les Etats membres pour activer le 116 000.

Contacts :
Delphine Moralis : delphine.moralis@missingchildreneurope.eu
Valeria Setti : valeria.setti@missingchildreneurope.eu

A ce jour, le 116 000 est opérationnel dans 13 pays de l'Union Européenne et a été assigné dans 4 autres Etats.

www.hotline116000.eu

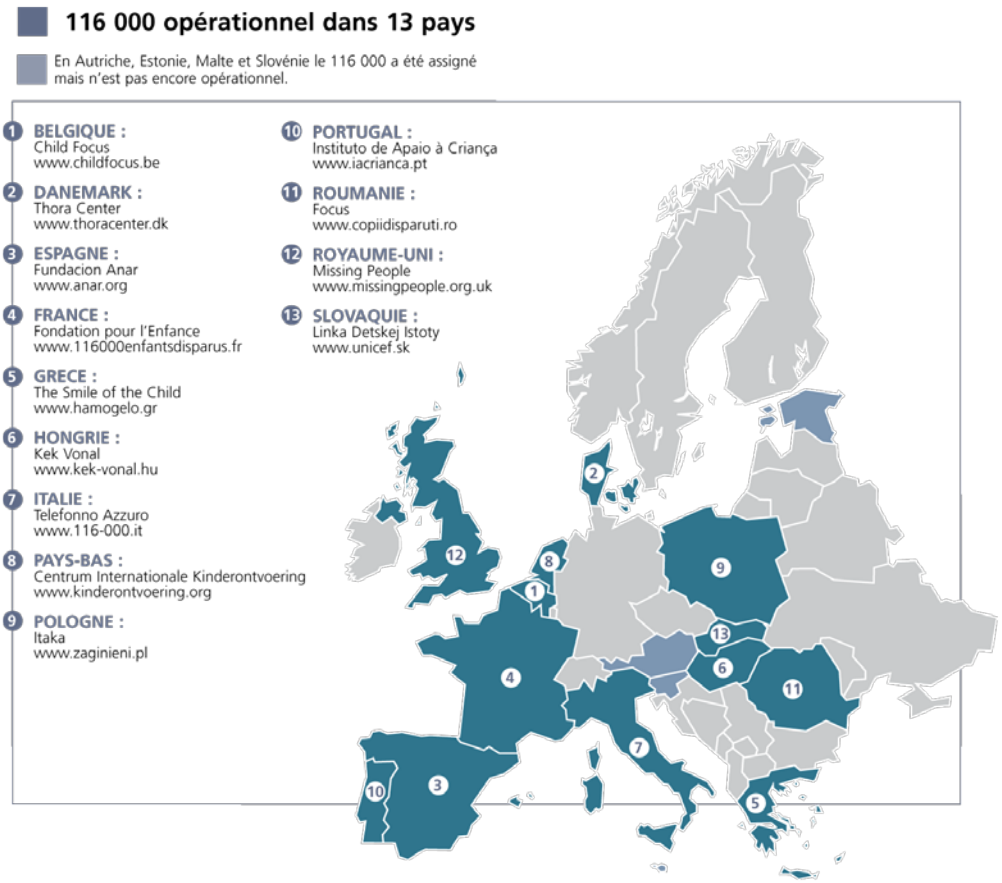

LA FONDATION POUR L'ENFANCE

Créée par Anne-Aymone Giscard d'Estaing en 1977, la Fondation pour l'Enfance est une institution privée reconnue d'utilité publique. Elle a pour but de **susciter, promouvoir, conseiller et aider les actions en faveur des enfants en danger et familles en difficulté et contribuer à l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.**

Véritable plate-forme d'échanges, de recherche, de veille et de pratiques dans le domaine de la protection de l'enfance, la Fondation pour l'Enfance cherche, en s'entourant d'experts nationaux et internationaux, à répondre aux besoins des enfants et des familles. Elle est l'interlocuteur des pouvoirs publics et des organismes internationaux. La Fondation pour l'Enfance est membre du Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant (COFRADE) et de la Fédération Européenne pour Enfants Disparus et Sexuellement Exploités (Missing Children Europe).

Les 4 grandes missions de la Fondation pour l'Enfance :

- **Informer,** grâce au centre de documentation qui met à la disposition des professionnels plus de 12 000 références de documents spécialisé, à la publication des actes de colloque, à la diffusion mensuelle du Bulletin de la Protection de l'Enfance.
- **Former,** les professionnels qui interviennent auprès des enfants (travailleurs sociaux, éducateurs, psychologues, magistrats, médecins, policiers, gendarmes, etc.)
- **Soutenir,** en aidant financièrement les associations et en encourageant les travaux de recherche
- **Agir,** en aidant les familles, en se constituant partie civile et en aménageant des unités d'accueils médico-judiciaires dans les hôpitaux

L'INAVEM

L'Institut National d'Aide aux Victimes Et de Médiation (INAVEM), créé en 1986, est la **fédération nationale des associations d'aide aux victimes**. Son objet est de promouvoir et de développer l'aide et l'assistance aux victimes, les pratiques de médiation et toute autre mesure contribuant à améliorer la reconnaissance des victimes. L'INAVEM dispose d'un **réseau de 150 associations pour une aide de proximité gratuite,** qui consiste, d'une part en un **accueil et une écoute des victimes** d'atteintes à la personne ou aux biens et d'autre part, une **aide psychologique**, une **information sur les droits** et un **accompagnement social** des victimes.

L'INAVEM a développé une **activité de téléphonie sociale**, qui a débuté en octobre 2001, en collaboration avec le ministère de la Justice. En plus du 116 000 Enfants Disparus, l'INAVEM accueille le **08VICTIMES**[1], destiné à écouter et aider, 7 jours sur 7, toutes les personnes victimes d'infractions. Le Ministère de la Santé et des Sports a décliné le 08VICTIMES pour lutter contre les violences sexuelles dans le sport.
L'INAVEM est **centre de formation continue** depuis 1993 en direction des salariés et bénévoles des associations, ainsi que de nombreux professionnels (juristes, médecins, travailleurs sociaux…). L'INAVEM anime un site Internet **www.inavem.org**, avec un espace dédié aux victimes et aux adhérents. Il héberge un **centre de documentation** regroupant 3 300 références de livres, articles et textes normatifs dans le domaine de l'aide aux victimes et de la médiation.

FONDATION POUR L'ENFANCE

116000 enfants disparus

INAVEM
Fédération Nationale d'Aide aux Victimes Et de Médiation

[1] 08 + chiffres correspondant aux lettres du mot VICTIMES, soit **08 842 846 37** prix d'appel local

FONDATION POUR L'ENFANCE

www.fondation-enfance.org

INAVEM
FÉDÉRATION NATIONALE D'AIDE AUX VICTIMES ET DE MÉDIATION

www.inavem.org

La Fondation pour l'Enfance
est membre du réseau européen Missing Children Europe

116 000 ENFANTS DISPARUS REMERCIE
SES PARTENAIRES POUR LEUR SOUTIEN
ET LEUR ACCOMPAGNEMENT EN 2010 :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTÉS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

SNCF

Fondation d'entreprise Bouygues Telecom

JCDecaux

116000
enfants disparus

CONTACTS PRESSE

INAVEM
Olivia MONS - 06 15 51 18 43 - communication@inavem.org

FONDATION POUR L'ENFANCE
Didier CHANAL - 06 75 96 07 16 - d.chanal@fondation-enfance.org

A télécharger sur le site du 116 000 Enfants Disparus :
www.116000enfantsdisparus.fr

- ✓ affiche
- ✓ rapport annuel
- ✓ clip vidéo

et sur demande : le logo officiel.